

Distr.
GENERALE

E/CN.4/S-3/NGO/3
25 mai 1994

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Troisième session extraordinaire
24-25 mai 1994
Point 3 de l'ordre du jour

LETTRE DATEE DU 9 MAI 1994 ADRESSEE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT
DU CANADA AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE
AU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES DROITS DE L'HOMME

Communication écrite présentée par Centre Europe-Tiers Monde,
organisation non gouvernementale inscrite sur la liste

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, qui est
distribuée conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique
et social.

[25 mai 1994]

GE.94-12775 (F)

1. Les éléments du génocide en cours au Rwanda se sont mis en place depuis longtemps : la même force s'est déjà rendue coupable de plusieurs autres campagnes meurtrières, qu'on ne peut qualifier autrement maintenant que comme des "répétitions générales".
2. Présenter ce conflit sous l'angle de la rivalité entre deux camps, le parti au pouvoir et le FPR, ou comme une confrontation tribale entre deux ethnies ennemies, les Hutus et les Tutsis, est non seulement trompeur mais d'une parfaite hypocrisie.
3. Les responsabilités politiques de ces massacres doivent être clairement désignées. Sur le plan interne, elles émanent tout entières du clan, ou d'une fraction du clan, entourant le président défunt, cette clique craignant sans doute de perdre une partie de ses prérogatives et de ses privilèges après les accords d'Arusha 1/. Ces tueries ont été froidement planifiées. Il s'agit d'un génocide patent, précisément ciblé par le pouvoir, ne visant pas particulièrement les Tutsis en tant que tels, mais l'ensemble des forces d'opposition démocratiques, toutes ethnies confondues.
4. Depuis le début de ces massacres, des témoignages extrêmement nombreux concordent sur ces faits et désignent la responsabilité du pouvoir en place.
5. Cependant, il y a aussi des responsabilités externes, gravissimes, qu'il faut oser nommer. La communauté internationale a joué les Ponce Pilate, mais les autorités de certains pays, et les marchands d'armes dont ces derniers sont souvent les représentants, ont des responsabilités directes dans le développement de cette tragédie. En premier lieu, il faut malheureusement le dire, la France, qui a soutenu avec constance le gouvernement dictatorial du Rwanda, entraîné et fourni son armée et en particulier la garde présidentielle dont le rôle paraît crucial. A même niveau, en tout cas pour des raisons historiques, la Belgique.
6. Dans toute cette affaire, le rôle de l'ONU n'est guère reluisant non plus. Elle a tout simplement laissé faire, au point que plusieurs Casques bleus, rappelés dans leur pays, sont rentrés écoeurés après avoir vu des gens innocents se faire égorger sous leurs yeux sans qu'ils ne soient autorisés à intervenir. Et, les Etats-Unis traînant ostensiblement les pieds, le Conseil de sécurité a mis plusieurs semaines à se réunir, pour prendre des demi-mesures qui n'auront probablement pas de portée pratique.
7. A sa naissance, l'ONU a soulevé dans le monde entier d'immenses espoirs de paix. Son crédit était énorme bien qu'au fil des années, la paralysie due au jeu de veto des grandes puissances l'ait progressivement considérablement affadi. Mais, en dépit même de certains succès récents de la diplomatie onusienne, qu'il ne faut nullement minimiser, la perte de confiance du public à l'égard de l'ONU s'est progressivement transformée en défiance pour arriver à un discrédit très largement répandu : la politique de deux poids deux mesures, la parodie de droit international qui a couvert l'ignominie de la

1/ L'hypothèse la plus couramment admise, d'ailleurs, est que ce sont certains des membres de ce clan qui ont eux-mêmes commandité l'assassinat du président Habyarimana pour empêcher l'application de ces accords.

guerre du Golfe - un autre massacre programmé, mais cette fois-ci ailleurs que sous les tropiques - le fiasco somalien, l'entérinement de la politique d'épuration ethnique menée par les forces fascistes agissantes au sein de l'ex-Yougoslavie, font que toute intervention de l'ONU est devenue suspecte et qu'en même temps toute non-intervention apparaît comme lâcheté, mépris et non-assistance à populations en danger. C'est la rançon même de l'espoir que les peuples du monde avaient placé en l'ONU.

8. Le point de référence pour l'action de l'ONU devrait être constamment l'intérêt des peuples, de la grande majorité des habitants de cette planète, les droits de l'homme, et non l'intérêt de grandes puissances, des multinationales ou des marchands d'armes. Il est grand temps que l'ONU devienne, ou redevienne, l'Organisation des Peuples Unis, et non l'Organisation des Etats Unis, au double sens que peut prendre ce jeu de mots.

9. Que faire ? Nous souscrivons aux propositions qui ont été faites, notamment à la nomination d'un rapporteur et à l'envoi d'observateurs. Nous aimerions cependant ajouter deux points :

- i) Il est urgent de prendre des mesures efficaces pour que plus aucune arme ne soit livrée sur place, en particulier à l'armée gouvernementale rwandaise, car son rôle essentiel semble d'assurer la protection des hordes d'assassins formées en milices. Tous les Etats ici présents devraient s'engager à ce que plus aucune cartouche ne parvienne à ces meurtriers et oeuvrer avec toute la diligence voulue à ce que cette nécessité devienne réalité.
- ii) Il est impératif de prendre également toutes les mesures nécessaires pour que les auteurs de ces crimes, de ce génocide, de ces crimes contre l'humanité, soient identifiés et jugés, selon une procédure correcte mais sans défaillance, sous observation internationale. Quels que soient celles et ceux qui seront au pouvoir demain dans ce pays, il faut éviter que l'esprit de vengeance prévale sur celui de justice. L'impunité de ces crimes doit être évitée à tout prix, car tant l'impunité que l'esprit de vengeance et de représailles aveugles ne sauraient conduire à l'apaisement de la haine et à la réconciliation nationale dont ce pays aura tant besoin.
